CAVALAIRE mag

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

PRINTEMPS 2021 #26

Dossier p.19

LE BUDGET COMMUNAL

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2021

Un jour, un service p.14

LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Économie p.27

O2 : ENTREPRISE D'AIDE À LA PERSONNE

Ils font Cavalaire p.28

LE CLUB DE JUDO AVEC AUDE ET FRED SIMONE

Hommage : Bruno Fresnoy

Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès de notre Maître de Port, Bruno FRENOY, le 18 février 2021, à l'âge de 57 ans. Un homme généreux et courageux, dévoué, discret et modeste, d'une grande gentillesse, apprécié de tous.

Bruno est entré en mars 2009 à la SACNPPC (ancien port à gestion privée), puis a intégré la SPL PORT HERACLEA en 2018. Ancien pompier de Paris, formateur en secourisme et en charge de la sécurité pour l'armateur Louis Dreyfus pendant plus de 20 ans, il a fortement contribué à l'amélioration de la sûreté et à la sécurité du Port Heraclea ces trois dernières années.

Le personnel du Port Heraclea remercie l'ensemble des plaisanciers et les amis de Bruno pour leurs témoignages et nombreux messages de soutien.

La famille et la SPL Port Heraclea ont convenu d'organiser un pot de commémoration avec les plaisanciers et professionnels lorsque la situation sanitaire le permettra.
Nous ne manquerons pas de revenir vers vous grâce aux différents supports de communication de la Capitainerie.

Sommaire

Actualités 6

Le préfet part à la découverte des grands projets cavalairois ; déménager sur Cavalaire ; décoration de Philippe Vandevelde ; Voisins vigilants et solidaires ; COVID-19 : mise en place des tests des eaux usées ; un centre de vaccination sur Cavalaire ; préparation de la saison estivale 2021 ; renouvellement des concessions des plages ...

Un jour, un service 14

La police de l'environnement

Dossier : 19

Le budget communal

Les Pages économiques 27

Entreprise d'aide à la personne : O2

Ils font Cavalaire & portrait 28

Le Club de judo avec Aude et Fred Simone

Travaux réalisés 30

Les recettes du Maire 35

Une édition Hôtel de ville de Cavalaire-sur-Mer. Directeur de la publication : Philippe LEONELLI.
Rédaction : V. Dubille, F. Martini, S. Blandin, J. Maraldo.
Mise en page : J. Maraldo / Infographie : S. Koziol
Crédits photo : O. Baudry, F. Martini, S. Blandin, port Heraclea, mairie de Cavalaire,.

Impression : Riccobono Offset Presse 115 chemin des Valettes- 83490 Le Muy. Tous droits réservés, reproduction interdite.

Tirage 13 000 exemplaires.
ISSN : 0997-2412

Éditorial

PAR **PHILIPPE LEONELLI,** MAIRE DE CAVALAIRE-SUR-MER

Chères Cavalairoises, Chers Cavalairois,

Voilà plus d'un an que nous faisons face à l'une des plus grandes pandémies de l'histoire de l'Humanité. La COVID 19 a bouleversé en profondeur nos habitudes, transformé nos modes de vie et remis en cause le fondement même de ce qui nous caractérise, c'est-à-dire notre vivre-ensemble.

Depuis le début de la crise sanitaire, il nous a fallu apprendre à vivre sans pouvoir voir ou embrasser nos proches, surmonter l'épreuve de la perte de son travail pour certains d'entre nous, garder confiance dans nos autorités face à un virus méconnu et reprendre espoir, enfin, grâce à la découverte de vaccins.
Nous espérons tous désormais pouvoir reprendre une vie normale d'ici la fin de l'été, grâce notamment à une campagne de vaccination massive qui seule permettra d'endiguer l'épidémie.

> **“Prenez soin de vous et de vos proches. Portez le masque et faites-vous vacciner !”**

En attendant, et à l'aube de cette nouvelle saison qui commence, nous devons malgré tout continuer à nous mobiliser pour protéger les plus fragiles mais aussi soutenir nos professionnels.

Pour retrouver notre Cavalaire dynamique et festif, permettre à nos restaurateurs et à nos commerçants de rouvrir dans des conditions optimales, la prévention des mesures sanitaires et la vaccination du plus grand nombre sont les clés d'un retour à une vie normale.
L'équipe municipale s'est pleinement mobilisée en ce sens. Je m'y étais engagé et je suis heureux que nous ayons obtenu les autorisations de Monsieur le Préfet et de l'Agence régionale de Santé pour ouvrir un centre de vaccination éphémère sur notre commune. Au début du mois d'avril, il a permis à 378 Cavalairois de recevoir une première injection du vaccin Pfizer.

Pour renforcer le dynamisme et l'attractivité de notre territoire, nous devons continuer également à faire preuve de responsabilité et de pragmatisme face à cette crise qui frappe aussi de plein fouet nos collectivités.

Cette année plus encore, la maîtrise de nos dépenses sera gage du maintien de la qualité des services proposés aux Cavalairois et aux vacanciers. Je vous invite à ce titre à découvrir dans ce nouveau magazine notre dossier consacré au budget de la commune : un budget maîtrisé malgré le désengagement de plus en plus fort de l'Etat et la baisse des recettes liée à la crise sanitaire.
Malgré tout, cette situation inédite va nous obliger à réajuster dès cette année notre politique budgétaire, en augmentant le taux du foncier bâti, et ce afin de retrouver une capacité d'auto-financement et financer nos projets structurants.

Plus que jamais, vous pouvez compter sur la mobilisation des équipes municipales pour soutenir les Cavalairoises et les Cavalairois et retrouver au plus vite notre douceur de vivre.

Prenez soin de vous et de vos proches. Portez le masque et faites-vous vacciner !

Philippe Leonelli

Retour en images

1

1 EXPOSITION DE LISA JACOMEN

Accueillie par le Maire, Philippe Leonelli, ce lundi 18 janvier, Lisa Jacomen a investi le hall de la mairie pour nous faire découvrir son exposition personnelle jusqu'au 21 avril.

2

2 VIBES & VIEW

2 jeunes talentueux DJs du Golfe (Matt Size et Sandy) ont créé le concept Vibes & View en partenariat avec la Ville et ont partagé leur art sur les réseaux les .. mars .

3

3 FORMATION POUR LA CERTIFIACTION «PORTS PROPRES»

Le Port Heraclea a été choisi comme pôle de formation et a rassemblé mardi 2 mars les agents des ports des villes de Cogolin, de l'Ile des Embiez , de Saint-Tropez, de Toulon, de Sanary-sur-Mer, du port Anse de la Réserve à Marseille et de la Rochelle

OUVERTURE D'UNE GRAINOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE 4

Mardi 23 mars, Philippe Leonelli et Sylvie Gauthier, adjointe à la Culture, entourés de l'équipe culturelle ont pu découvrir la nouvelle grainothèque mis en place par la médiathèque

DÉBROUSSAILLAGE ANIMALIER 5

Mercredi 24 mars un troupeau de brebis a investi le parking de Pardigon pour débroussailler le site.

PREMIER BON CADEAU OFFERT À LYSON 6

Jeudi 25 mars, Lyson a été le premier bébé Cavalairois à profiter du bon cadeau et d'un abonnement d'un an à la Médiathèque offert par la municipalité

CENTRE DE VACCINATION DE CAVALAIRE 7

Mercredi 31 mars, Jeanine a été la première Cavalairoise à se faire vacciner.

Vie locale

Le Préfet du Var, Evence Richard part à la découverte des grands projets cavalairois

De gauche à droite : M. de Wispelaere (Sous-Préfet), Philippe Leonelli, Evence Richard (Préfet) et Olivier Corna.

LE 29 JANVIER, POUR SA PREMIÈRE VISITE COMMUNALE DANS LE GOLFE DE SAINT-TROPEZ, EVENCE RICHARD, PRÉFET DU VAR, ACCOMPAGNÉ D'ÉRIC DE WISPELAERE, SOUS-PRÉFET DE DRAGUIGNAN, A CHOISI LA VILLE DE CAVALAIRE-SUR-MER OÙ IL A ÉTÉ ACCUEILLI PAR PHILIPPE LEONELLI, LE PREMIER MAGISTRAT.

Cette visite a été l'occasion pour le Préfet de découvrir le territoire, d'échanger avec les élus et les équipes de la Ville sur les différents projets structurants de la commune.

La maison de la nature

La visite a débuté par la maison Foncin, avec à proximité l'ancienne UTOM (Usine de Traitement des Ordures Ménagères) destinée à devenir la prochaine maison de la Nature. Un site exceptionnel qui sera exclusivement dédié à l'environnement et au développement du tourisme vert.

Le Maire présente ainsi le projet au Préfet : *« La création de la maison de la Nature (L'Usine) et l'aménagement de l'espace à l'UTOM permettront la mise en place d'une véritable porte d'entrée du domaine Foncin pour un public de visiteurs et de randonneurs. Ainsi, des visites guidées du domaine Foncin seront organisées au départ de la maison de la Nature.».*
Aujourd'hui, le projet est en bonne voie et s'apprête à obtenir son permis de construire. Un débroussaillage du site aura lieu dès cet automne pour assurer l'engagement des travaux au début de l'année 2022.

Coeur de ville

Après la découverte de l'Usine, le premier magistrat a présenté à Monsieur le Préfet le site du projet Coeur de ville, dans le quartier qui héberge l'ancien stade municipal.

Il a expliqué l'intérêt majeur de cette démarche qui permettra de transformer ce quartier en désuétude en un véritable lieu de vie, avec des commerces ouverts à l'année et aménagé afin d'en faire le nouveau poumon vert de la commune. A ce jour, ce projet d'envergure en est à la phase du concours d'architecte (mise en concurrence organisée en vue de l'attribution d'un contrat pour des services architecturaux) qui permettra à la commune, une fois l'étape passée, de se projeter pleinement dans ce nouveau Coeur de ville .

Le projet Ecobleu

Pour conclure la visite des projets structurants, le Préfet a découvert le port de Cavalaire et son projet Ecobleu.
Une partie du réaménagement de la zone portuaire a déjà été opéré, (Place Sainte-Estelle, agrandissement du plan de mouillage, création de nouvelles places, mise à niveau des installations électriques...). Le reste des travaux sera confié à un nouveau maître d'oeuvre-devrait dès septembre 2021.

Nous remercions Messieurs le Préfet et le Sous-Préfet pour leur écoute et leur présence qui montrent tout l'intérêt qu'ils portent à l'avenir de notre commune et au travail déjà réalisé. ■

Covid-19

Un centre de vaccination à Cavalaire

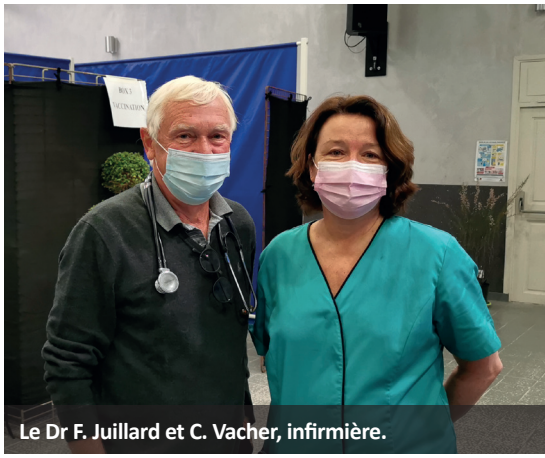
Le Dr F. Juillard et C. Vacher, infirmière.

378 CAVALAIROIS ONT REÇU UNE PREMIÈRE INJECTION DU VACCIN PFIZER DU 1ER AU 4 AVRIL 2021. ILS RECEVRONT LE RAPPEL FIN AVRIL.

La détermination du Maire et de son équipe municipale aura fini par payer ! Du 1er au 4 avril derniers la ville de Cavalaire a accueilli, après de nombreuses discussions avec les services de l'Etat, un centre de vaccination éphémère au sein de la Salle des fêtes. Dès le 18 janvier, Philippe Leonelli avait proposé à Monsieur le Préfet du Var l'ouverture d'un centre de vaccination dans la station balnéaire. Et face à l'accélération de la campagne souhaitée par le Gouvernement, cette demande avait été renouvelée plusieurs fois dont la dernière au mois de mars avec le soutien des maires des communes de Gassin, de La Croix-Valmer et du Rayol-Canadel.
Sous la coordination du Dr Juillard, 6 médecins et une douzaine d'infirmières et de pharmaciens de la commune se sont relayés pendant 4 jours pour accueillir, prendre en charge, et vacciner 378 patients âgés de + de 70 ans issus de Cavalaire ou des communes voisines du Rayol-Canadel, de la Croix Valmer et de Gassin.
Avec le concours des services techniques et administratifs de la commune, et la participation de plusieurs bénévoles, cette première campagne s'est déroulée sans accroc et a ravi les nombreux Cavalairois, trop heureux de pouvoir se faire vacciner près de chez eux.
Le maire de Cavalaire s'est félicité du bon déroulement de cette session de vaccination et espère que ce ne sera pas la dernière dans la cité cavalairoise. Il précise : « *Si nous voulons vacciner en masse et à grande échelle dans les prochains mois pour atteindre 50 millions de vaccinés à la fin de l'été, comme le souhaite le gourvernement, l'Etat doit s'appuyer, outre les structures classiques (vaccinodromes, officines, cabinets médicaux), sur les collectivités locales. Forts de cette première expérience, nous sommes prêts à pérenniser ce centre de vaccination à moyen et long terme.* »
En attendant, tous les primo-vaccinés ont rendez-vous du 26 au 29 avril prochain afin de recevoir la deuxième dose du vaccin Pfizer, toujours à la Salle des fêtes. Ils seront prochainement recontactés par le Centre Communal d'Action Sociale.

Informations C.C.A.S : 04 94 64 45 20

Covid-19 : les tests des eaux usées sont mis en place sur Cavalaire

DES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES DANS LES GRANDES VILLES ONT DÉMONTRÉ QUE LES EAUX USÉES ÉTAIENT UN EXCELLENT INDICATEUR DE LA CIRCULATION DU SARS-COV-2 ET UN SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE QUANT À L'ÉVOLUTION DU VIRUS. CES TESTS SONT DÉJÀ PRATIQUÉS SUR NOTRE COMMUNE.

Dés le début de la pandémie, dans de nombreux pays (Italie, Espagne, Japon, Chine, France…) des laboratoires ont tenté de rechercher le code génétique du virus SARS-COV2 responsable de la COVID-19 directement dans les eaux usées.
Grâce à des améliorations dans les méthodologies employées, il a été démontré que le virus était bien détectable dans les eaux usées parfois jusqu'à plusieurs jours avant l'apparition de symptômes chez les malades.

Une technologie déployée sur Cavalaire

Dans notre région, le laboratoire des marins-pompiers de Marseille a développé un test RT-PCR spécifique aux eaux usées pour rechercher des morceaux du code génétique du virus.
La Région a mis en place un dispositif pour promouvoir cette technologie, réaliser ces analyses et assurer un suivi de l'évolution de la situation. La ville de Cavalaire a souhaité profiter de ce programme pour utiliser cet indicateur qui donne une évaluation du taux de population touchée.
Ainsi un appareil permettant de réaliser des prélèvements toutes les heures pendant 24h a été mis en place grâce à la participation du SIVOM du littoral des Maures. Nous pouvons donc aujourd'hui réaliser 2 prélèvements par semaine sur la canalisation d'eaux usées de la Ville qui rejoint la Station d'Epuration intercommunale de Pardigon.

Grâce à cette installation, nous allons suivre attentivement l'évolution de la situation, ce qui nous permet, sans aucun doute, d'adapter les mesures à mettre en œuvre, en fonction des risques détectés.

Nouveau

S'INSTALLER SUR NOTRE TERRITOIRE LORSQUE L'ON VIENT DE L'ÉTRANGER N'EST PAS CHOSE AISÉE DU FAIT DE LA BARRIÈRE LINGUISTIQUE. LA MAIRIE DE CAVALAIRE, VOUS PROPOSE UN TOUT NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ASSURÉ PAR CATHERINE WYDOOGHE, CONSEILLÈRE ATTACHÉE À LA POLITIQUE DES QUARTIERS.

Déménager sur Cavalaire
Welcome to Cavalaire... relocation !

Le souhait de notre Maire est de faire en sorte que votre installation et votre intégration sur notre territoire soient des plus faciles et des plus agréables.
Pour ce faire, depuis le vendredi 2 avril, la ville de Cavalaire propose une permanence tous les 1ers vendredis du mois afin de vous apporter un support sur le plan administratif.

Catherine Wydooghe

Ce dispositif permettra de répondre à toutes vos interrogations, à savoir où trouver la bonne information, où se rendre, qui appeler pour une pièce d'identité, comment déclarer sa nouvelle habitation, comment s'inscrire sur les listes électorales, où trouver la Mairie, la Poste, un médecin, un vétérinaire et tant d'autres démarches qui peuvent sembler complexes dans une nouvelle commune.

Ce service propose également de vous informer sur le plan culturel, afin de vous aider à participer à la vie cavalairoise, de vous faire découvrir les loisirs, les activités, les animations, etc..

If you come from abroad, *settling in our community may not be easy because of the language barrier. You need help! From Friday April 2, the City of Cavalaire will be setting up an English-speaking advice bureau on the 1st Friday of each month to provide you with administrative support and help you find the right information when you need it.*

We can help you find out where to go and who to call for a Residency Document, an Identity Document, declaring your new home to the Authorities, registering on the Electoral Roll and where to find the Town Hall, the Post Office, a Doctor's Surgery, Veterinarians and so many services which may seem complex to figure out upon arrival.
On a Cultural level, we can help you find out how to participate in Cavalairian Life by getting involved in leisure, volunteering and other activities...
The wish of our Mayor is to make your arrival and integration into our community easier and more pleasant.

Pour tous rendez-vous, contactez / Feel free to contactCatherine WYDOOGHE : 00 33 (0)4 94 00 48 00. La permanence se tiendra chaque 1er vendredi du mois de 9h à 12h en Mairie, / The office will be open on Friday mornings from 9 a.m. to 12 p.m. in the Town Hall, every 1st Friday of the month.

© E.Bertrand

Sécurité

Médaille d'honneur pour P. Vandevelde

POUR PHILIPPE VANDEVELDE, L'ANNÉE 2021 A COMMENCÉ SOUS LE SIGNE DE LA RECONNAISSANCE DE SES PAIRS QUI LUI ONT REMIS, DANS LE CADRE DU SDIS DE DRAGUIGNAN, LA MÉDAILLE D'HONNEUR POUR SERVICES EXCEPTIONNELS RENDUS DURANT SES 46 ANS DE CARRIÈRE !

Débutant comme sapeur-pompier volontaire le 10 mai 1975 à Cavalaire, Philippe Vandevelde devient rapidement employé municipal détaché au Centre de secours jusqu'en 1980, date à laquelle il obtient le statut de sapeur-pompier professionnel dès sa réussite aux examens d'admission. Le maire Louis Foucher officialise par la suite sa nomination au Centre de Secours cavalairois, donnant un coup d'accélérateur à cette carrière qui fêtera ses 46 ans le 10 mai 2021 !
Pour la petite anecdote, il est à noter que le premier sapeur-pompier professionnel Cavalairois avait été nommé peu avant par le maire Paulin Leonelli.

Cette médaille n'est pas la seule obtenue par Philippe Vandevelde puisqu'il est déjà titulaire de la médaille de bronze pour « courage et dévouement », obtenue pour un sauvetage en mer et la médaille « grand or » qui a couronné ses 40 ans de service. Désormais retraité des sapeurs-pompiers professionnels, il est resté pompier volontaire et quand on lui demande jusqu'à quand il revêtira l'uniforme la réponse fuse : « *Tant que tout fonctionne, je continue !* »

Voisins vigilants et solidaires

C'EST SUR UN PLAN NATIONAL QUE S'ÉTEND LE RAYON D'ACTION DE LA PLATEFORME INTERNET WWW.VOISINSVIGILANTS.ORG : S'AJOUTANT AUX MOYENS DE SURVEILLANCE CONVENTIONNELS DES DIFFÉRENTS SERVICES D'ORDRE (GENDARMERIE, POLICE NATIONALE ET POLICES MUNICIPALES), CETTE OPÉRATION INVITE TOUT RÉSIDENT À PROFITER DE SA PROXIMITÉ À PARTIR DU MOMENT QUELQUE CHOSE DE SUSPECT SE DÉROULE PRÈS DE SON DOMICILE…

Fonctionnant comme une communauté de voisins de quartier mutuellement vigilants, cette opération n'a pas pour but de remplacer les différents services d'ordre mais d'agir en amont en assurant une veille efficace, toujours dans l'optique de prévenir des cambriolages ou d'autres atteintes aux personnes.
Chaque minute gagnée pour prévenir les autorités rejaillit immédiatement sur les temps d'intervention. C'est le constat qui a présidé à la création de cette plateforme Internet.

Autre point capital, un système par SMS est privilégié, permettant d'alerter et d'être alerté efficacement : une fonctionnalité qui s'ajoute à d'autres modes de mise en relation avec votre voisinage proche. Agissant comme une communauté de voisins, le site Internet www.voisinsvigilants.org est une initiative qui privilégie l'entraide, allant jusqu'à une veille mutuelle permettant de signaler tout comportement ou toute action suspecte qui profiterait de l'absence des forces de l'ordre sur place, comme un cambriolage ou une atteinte à la personne : la réciproque est vraie puisque chaque abonné peut de son côté être prévenu par un voisin ou la municipalité dès qu'un événement se produit.
Ce service, auquel adhère la ville de Cavalaire, est gratuit et comme toute communauté active, plus le nombre d'inscrits est conséquent plus il garantit l'efficacité du dispositif !
Inscrivez-vous et faites passer le message autour de vous, il en va de votre tranquillité.

Tourisme

Saison 2021 : les équipes dans les starting block

MALGRÉ UN CONTEXTE SANITAIRE TOUJOURS INCERTAIN, LES ACTEURS DU TOURISME CAVALAIROIS SE PRÉPARENT DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES POUR ACCUEILLIR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS VACANCIERS ET VISITEURS QUI AURONT CHOISI NOTRE STATION BALNÉAIRE À L'OCCASION DE LA PÉRIODE ESTIVALE TANT ATTENDUE.

Les équipes de la Ville, l'Office de Tourisme, mais aussi les plagistes, les commerçants, et les acteurs du nautisme travaillent d'arrache-pied pour que cette nouvelle saison soit une pleine réussite.

Coté plage

Pendant que les agents communaux et ceux du S.I.V.O.M. du littoral assurent la remise en état de la plage du centre-ville (5000 m3 de sable ont été réservés pour être répartis en bord de rivage juste avant la haute saison), les plages sous-traitées ont quant à elles repris leurs quartiers et se préparent à la réouverture de leur activité.
Le littoral cavalairois accueillera encore cette année 9 plages sous traitées avec restauration et prestation de bains de mer sans compter les activités du Yacht club, de l'aéroclub et de l'espace de jeux enfant.

Cette campagne sera déclinée en 15 visuels illustrant la qualité de vie et l'attractivité de la station balnéaire.

Coté animations

Sous l'impulsion du Maire, et de Jean-Pascal Debiard, Président de l'Office de Tourisme, Cavalaire offrira un programme étoffé mais adapté pour satisfaire petits et grands.
Même si l'organisation des manifestations est encore soumise aux règles sanitaires, Cavalaire souhaite proposer cette année de nombreuses animations pour se balader en centre-ville et sur le port. Marché artisanal, concerts, zumba, festival Ciné, ateliers enfants, fêtes commémoratives ... Comme en 2020, la municipalité et les services mobiliseront toutes les énergies pour que l'été 2021 rime avec fête et convivialité.

Un nouveau plan de relance pour le tourisme cavalairois

A l'instar des plans de relance de la Région Sud et de l'intercommunalité, l'Office de Tourisme lancera dès le mois de mai sur les réseaux sociaux et sur les panneaux d'affichage de la ville une vaste campagne de communication pour promouvoir notre destination.
Cette campagne sera déclinée en 15 visuels illustrant la qualité de vie et l'attractivité de la station balnéaire.

L'Office de Tourisme et l'A.C.A.P.I.C (l'association des commerçants) relaieront également largement auprès des visiteurs la nouvelle application mobile « Les vitrines de Cavalaire » au service du commerce de proximité, un outil de promotion et d'information des commerçants cavalairois pour connaître les bon plans et les actualités du centre-ville.

Pour rappel, le tissu économique regroupe, en saison, une soixantaine de restaurants, 5 campings, 8 hôtels, 3 résidences de vacances et plus de 300 commerces ayant pignon sur rue avec à la clef des centaines d'emplois saisonniers.

Philippe Leonelli, Maire de Cavalaire, et vice-président de la Communauté de communes en charge du tourisme, précise : «*Cette saison 2021 sera encore une fois particulière. Mais je compte sur la mobilisation et le dynamisme de tous nos acteurs pour que cette dernière soit une réussite. La Ville accompagnera encore et toujours son tissu économique et facilitera au mieux les conditions d'exploitation de ses entreprises.*» ■

Renouvellement des concessions de plage à Cavalaire

LES ACTIVITÉS LIÉES AUX BAINS DE MER ET CELLES QUI Y SONT ASSOCIÉES COMME LA RESTAURATION SONT FORTEMENT PRÉSENTES SUR NOTRE LITTORAL. ELLES REPRÉSENTENT POUR NOTRE TERRITOIRE UN POIDS ÉCONOMIQUE IMPORTANT.

Le décret « plage » de 2006 a clarifié le rôle de l'Etat et des collectivités dans la gestion des plages en instaurant le système des concessions de plage et en précisant le mode de désignation des sous-traitants pour assurer des délégations de service public de bains de mer.

Ce service nécessite l'organisation de mises en concurrence dans le cadre de procédures de Délégation de Service Public (DSP) régies par le code général des collectivités territoriales et le code de la commande publique. Il revient donc pleinement aux communes de prendre en charge cette fonction.

Les procédures qui permettent l'attribution des concessions de plage et des sous-traités d'exploitation sont très encadrées. Elles demandent un travail important de préparation de la part des collectivités afin que les dossiers présentés correspondent à une vision à moyen terme de l'aménagement au sens large de la plage qui doit être rattachée à son environnement. Il est donc essentiel pour les communes de démarrer en amont leur réflexion en vue de la mise en place des concessions de plage. C'est ce qu'a fait Cavalaire dès 2018.

Les nouvelles concessions de plage de la ville de Cavalaire démarreront en 2022. La commune a voté la délibération pour lancer la procédure de renouvellement lors du Conseil municipal du 18 mars dernier. Les lots de plage ont été définis en fonction de leurs activités, intégrant dans leurs critères les notions de préservation des paysages, de protection de la biodiversité sans omettre une contribution efficace au développement économique et touristique au service du public.
Rédigées par le conseil en architecture, urbanisme et développement du Var, plusieurs recommandations paysagères et architecturales afférentes aux établissements de plage sont désormais exigibles pour chaque dossier présenté sur le territoire de la commune.

Une procédure d'enquête publique s'est vue ouverte en mairie du 14 septembre au 14 octobre 2020 inclus pour recueillir les avis quant au bien-fondé de ces récentes orientations. La commune a choisi une durée de 9 ans pour la délégation de service public qui la liera aux exploitants, soit jusqu'au 31 décembre 2030.
De leur côté, les délégataires sont tenus de respecter une qualité de service optimale pour répondre aux attentes et aux exigences de leur clientèle locale ou touristique ; l'accent est mis sur l'aspect qualitatif, qu'il s'agisse de prestations de restauration, de services annexes, de sécurité et d'accueil. Le calcul de la redevance due par les exploitants se fera sur une base comprise entre 44 et 48,40 € le m2, valeur à laquelle s'ajoutera une variable de 1% du chiffre d'affaires réalisé.
La commune, quant à elle, investit 640 000 €/an pour assurer la qualité et la sécurité de notre littoral (entretien des plages, secouristes ...). ■

Vie locale

Un peu de douceur

La mairie de Cavalaire a souhaité donner un petit coup de pouce aux nouveaux parents cavalairois en leur attribuant un bon cadeau d'une valeur de 30 euros.

Lyson est le premier bébé à profiter de ce bon en plus d'un abonnement d'un an à la Médiathèque offert par la municipalité.

Nous souhaitons la bienvenue à Lyson ainsi qu'à Mike et Jean-Edouard et adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Merci à nos partenaires Le dressing d'Oscar , Look Baby et à la Médiathèque.

Lyson

Mike

Jean-Edouard

Travaux

Le jardin du souvenir

DES TRAVAUX ONT ÉTÉ ENTREPRIS AU JARDIN DU SOUVENIR, L'ESPACE PROPOSÉ AUX FAMILLES QUI TRAVERSENT UN DEUIL POUR DISPERSER LES CENDRES DE LEURS DÉFUNTS.

Le but était d'accroître le fleurissement et de soigner l'aspect général du jardin par une reprise des murs en leur appliquant un crépi pour leur donner un aspect « pierre », de reprendre le réceptacle prévu pour les cendres et de constituer un puits provençal pour aménager un endroit agréable, propice au recueillement.

Les plantations seront réalisées avec des palissages, voyant désormais jasmins, bougainvillées, albizia, gaura et strelitzia cotoyer les agapanthes, les hibiscus, les iris et la sauge pour un ensemble coloré et odorant : le système d'arrosage automatique réalisé pour l'occasion débouchera sur les pieds des plantations afin de maîtriser la consommation d'eau.

Cet endroit réservé au recueillement connaît desormais un embellissement qui cadre tout à fait à sa mission, accueillir les familles dans les meilleures conditions possibles.

Environnement

Cavalaire souscrit à la Charte Zéro plastique

LES CHIFFRES PEUVENT CHOQUER MAIS C'EST UNE RÉALITÉ :
80 % DES DÉCHETS DE PLASTIQUE EN MER TROUVENT LEUR SOURCE SUR TERRE…

Le Ministère de la transition écologique a lancé depuis plusieurs années, sur le plan national, la charte d'engagement « Une plage sans déchet plastique pour des communes littorales éco-exemplaires », listant 15 engagements à l'adresse des communes littorales françaises. La ville de Cavalaire sur Mer s'est inscrite dans 13 des 15 engagements qui figurent au sein de cette charte zéro plastique, soulignant localement l'importance vitale de cette action entreprise au niveau national.

© Pixabay

Parmi ces quinze engagements figurent trois volets principaux : l'étape **d'information** - **sensibilisation** permettra au public une identification efficace des principaux déchets retrouvés. Didactiques, les messages d'information recensent donc les déchets, informent les usagers sur la manière de les jeter, sensibilisent les enfants et les adultes dans des milieux choisis (écoles, entreprises) sur les bonnes pratiques à entretenir et encouragent les commerçants à proscrire la distribution d'objets à usage unique.

La page **prévention** s'attache à recommander l'obligation du zéro plastique dans toute démarche événementielle ou promotionnelle. Dans le même esprit, les consignes des contenants alimentaires se retrouvent à l'ordre du jour tout comme la préconisation aux restaurateurs et hôteliers de bannir pailles, contenants et couverts en plastique pour la restauration à emporter. Les établissements qui appliquent ces principes peuvent alors être valorisés pour souligner leur action.

Dernier volet de cette charte, le **ramassage, le nettoyage, la collecte** et le tri sont eux aussi mis en avant avec l'organisation d'événements citoyens du type « 1 personne ramasse 1 déchet », avec une étude des fréquences de ramassage des poubelles pour répondre aux besoins suivant les périodes et réviser les pratiques de nettoyage des plages afin de privilégier le nettoyage manuel des plages naturelles, réservant la mécanisation aux plages urbaines.

Débroussaillage animalier à Pardigon

A L'INSTAR DES ÂNES ET CHEVAUX DÉJÀ PRÉSENTS DEPUIS PLUSIEURS MOIS, DES BREBIS ONT ÉLU DOMICILE DEPUIS UNE SEMAINE DANS LA PLAINE DE PARDIGON.

Grâce à la mise à disposition de parcelles du Conservatoire du Littoral, le berger de ces quelques 400 bêtes, Quentin, propose à la Ville un débroussaillage animalier gratuit permettant également de nourrir ses animaux. Cet éleveur travaille en collaboration avec la commune depuis 2019 et a étendu son activité avec la Communauté de communes dans le cadre de l'entretien des pistes DFCI.

L'initiative, souhaitée par la Ville, a pour vocation de maintenir le milieu naturel débroussaillé, d'éviter la repousse du mimosa et d'installer à terme une zone agricole et une zone de sentier piétonnier.

Christophe Robin, adjoint délégué à l'environnement, précise : « *Ce débroussaillage naturel est gage de préservation de la biodiversité. A terme, nous souhaitons développer cette action sur d'autres sites de la commune, notamment aux abords de la maison Foncin et de la future maison de la Nature sur la Corniche des Maures.* »

Une belle initiative qui valorise notre patrimoine naturel.

Michel Chiker, le nouveau policier de l'environnement.

LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

LORS DE SA PRÉCÉDENTE MANDATURE, LE MAIRE PHILIPPE LEONELLI S'EST SOUVENT AGACÉ DU SPECTACLE PEU GLORIEUX DES ENCOMBRANTS JETÉS SANS AUCUN SCRUPULE AU BAS D'UN IMMEUBLE OU MÊME SUR LES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES ET CE, MALGRÉ UN TRAVAIL PÉDAGOGIQUE ET DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION RÉGULIÈRES MENÉES. AUJOURD'HUI, FORCE EST DE CONSTATER QUE CES ACTES D'INCIVILITÉ PERDURENT. POUR RÉSOUDRE CE PROBLÈME, LA DÉCISION A ÉTÉ PRISE DE RECRUTER UN POLICIER DE L'ENVIRONNEMENT.

Michel Chiker vient de Saint-Tropez où il a déjà exercé en tant que policier municipal spécialisé dans le domaine de l'environnement. Rattaché au service de l'environnement de la commune de Cavalaire, sa mission consiste principalement à faire appliquer la réglementation dans ce domaine.

Christophe Robin, adjoint au Maire délégué à l'environnement précise : « *Il est primordial pour notre commune d'atteindre un niveau de propreté optimal des espaces urbains et d'assurer la préservation de notre patrimoine naturel dans une perspective de gestion durable de nos ressources. C'est pour cela que nous avons tenu à renforcer notre dispositif actuel avec un agent de terrain spécialisé dans le domaine.* »

Pour ce faire, Michel Chiker a sa méthode : « *C'est la présence sur le terrain qui fait toute la différence. Un administré est toujours plus prompt à aborder un agent identifié pour partager une situation critique. Mais cette seule présence ne suffit pas. En effet, il est primordial de se coordonner avec les différents acteurs concernés par la problématique tels que les commerçants, les agents territoriaux des services techniques, la capitainerie, les élus, et ce, afin de bien faire remonter l'information quant aux désagréments observés.* »

C'est d'ailleurs ce travail en commun qui a permis d'identifier très précisément les lieux nécessitant une attention toute particulière en assurant une surveillance accrue. Mais notre policier de l'environnement n'est pas là pour sanctionner à tout bout de champ : «*Le mot d'ordre est avant toute chose de faire preuve de pédagogie auprès d'un contrevenant. Mais s'il y a récidive ou si l'acte délictueux est considéré comme trop important, la fermeté sera de mise.*»

Pour rappel tout contrevenant est susceptible, selon le délit commis, de se voir remettre une amende allant de 35 à 1500 euros. Cette amende peut grimper jusqu'à 3000 euros, accompagnée de la confiscation du véhicule si la récidive est constatée en cas de dépôt sauvage d'encombrants.

Pour éviter cela, un seul numéro, celui du service gratuit chargé de vous débarasser de vos objets indésirables :

Plus d'informations sur le site www.cc-golfedesainttropez.fr

Calendrier social

Toutes ces animations auront lieu sous réserve de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

SPORT SUR ORDONNANCE

Reprise des séances le 3 mai

Sport adapté aux personnes ayant des pathologies évaluées par un médecin référent.

ATELIERS INFORMATIQUE

6 et le 20 mai à la Salle des fêtes,
le 27 mai en Mairie
3 juin à la Salle des fêtes de 9h 30 à 11h 30.

ATELIERS SOPHROLOGIE

4, 11, 18, 25 mai
à la Salle des fêtes
de 9h 30 à 11h

ATELIERS MÉMOIRE :

Les ateliers mémoire en visio-conférence sont reportés en présentiel en septembre.

Pour toutes ces activités et ateliers s'inscrire au CCAS tel : 04 94 64 45 20 ou par mail ccas@cavalaire.fr

Jeunesse

Un nouveau service au profit des parents et de leurs enfants

LANCÉ EN FÉVRIER 2021, LES PARENTS CAVALAIROIS ONT PU DÉCOUVRIR UN TOUT NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP), INITIÉ PAR LE PROJET «COEURS D'ENFANTS».

LE PROJET «COEURS D'ENFANTS», C'EST QUOI ?

C'est un lieu de lien social, paisible, plaisant, sécurisé et spécialement aménagé dans les locaux de la crèche Les Dauphins Bleus.

L'objectif est de favoriser le lien social par la mise en place d'ateliers variés ou l'adulte et l'enfant se retrouvent pour partager un temps de jeu.

Les parents parfois isolés, confrontés aux difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants, peuvent alors partager avec d'autres parents.

Une façon de trouver leurs propres solutions et dédramatiser les situations.

UN ESPACE DE RENCONTRE ET D'EXPRESSION :

S'inspirant du concept des Maisons Vertes de Françoise Dolto, cet espace accueille les enfants jusqu'à 6 ans. Accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle, ils se retrouvent autour de différentes activités (art plastique, activités manuelles, musique...).

Le temps de parole est également privilégié, avec la présence d'une équipe de professionnels de la petite enfance.

UN LIEU BIEN ENCADRÉ

L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées avec notamment Valérie, éducatrice de jeunes enfants, Amélie, éducatrice de jeunes enfants remplaçante et enfin, Carole, auxiliaire de puériculture.
Ces professionelles sont les garantes des règles spécifiques de ce lieu.

Lisa, psychologue, assure les temps de parole auprès des parents ainsi que la supervision avec l'ensemble de l'équipe.

VITRINES CAVALAIRE
VITRINES DE CAVALAIRE
CAVALAIRE DANS VOTRE POCHE
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Culture

La Clé de Sol : une nouvelle annexe pour l'école de musique

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CAVALAIRE AVEC « LA CLÉ DE SOL », LA NOUVELLE ANNEXE SITUÉE SUR LE PORT, EN FACE DE LA MÉDIATHÈQUE.

Depuis près de 30 ans l'école de musique de Cavalaire dispense un enseignement musical pour tous dans les locaux de l'immeuble Gleizes.
8 professeurs se partagent 4 salles équipées d'instruments, et donnent des cours à 160 élèves, autant dire que les conditions d'enseignement n'y étaient pas optimales.

Sylvie Gauthier, adjointe à la Culture, après la délocalisation du centre ados, a proposé d'y installer une partie de l'école de musique sur le Port. Les Services techniques de la ville se sont mobilisés pour y effectuer les travaux nécessaires afin d'y accueillir élèves et professeurs dans les meilleures conditions. Deux confortables salles d'expression musicale dans lesquelles seront enseignées les disciplines les plus bruyantes comme la batterie, la guitare basse et les ateliers musicaux pour que les élèves puissent y exercer leurs talents sans aucune gène pour le voisinage, même après 20 h, ont été aménagées. Dans la continuité des salles de musique, un petit jardin extérieur attenant accueillera les Ateliers musicaux pour des concerts publics.

L'Office municipal de la Culture maintient ses activités dans l'immeuble Gleizes, les techniques de la guitare sèche, du violon, du piano et du chant continueront à y être enseignées, le secrétariat y sera également disponible pour les inscriptions des élèves et la vente de billets pour les spectacles
A la « Clé de Sol » un bureau d'accueil, offrira au public l'opportunité de se renseigner sur toute l'offre culturelle de la Ville et de retirer les billets pour les spectacles et manifestations payants.
Située sur le Port, à proximité de la Médiathèque et facile d'accès « La Clé de Sol » est installée au 233 rue Saint-Pierre.

L'Office Municipal de la culture
et l'Ecole de Musique : 04 94 64 00 96
office.culturel@cavalaire.fr
Ouvert du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Gagnez votre clip vidéo !

Avis de Participation et inscriptions pour le 1er Tremplin Musical de Cavalaire « Jazz et Musiques improvisées »

Le service culturel de Cavalaire organise son 1er Tremplin Musical. Il s'adresse aux chanteurs ou musiciens de Jazz et de musiques improvisées de l'Hexagone.

Un appel à candidatures est lancé vers les groupes de musiciens n'ayant jamais été distribués par un label commercial avant le Tremplin.
Une présélection et une sélection finale sur écoute des CD seront effectuées fin Mai 2021.

5 finalistes seront sélectionnés et invités à se produire sur une scène extérieure devant le public et un jury le samedi 12 juin 2021 de 19h à 21h.
De nombreux prix sont à gagner dont un clip vidéo.

Contact OMC : 04 94 64 00 96

Culture

Une grainothèque à la médiathèque

La médiathèque offre un nouveau service à ses adhérents en faisant pousser au milieu des livres une belle collection de graines dans le but de les partager avec ses lecteurs.
La notion de partage, prend ici tout son sens : la grainothèque se veut être un lieu d'échanges et de partage, échanges de graines et partages de connaissances.
C'est un moyen simple de favoriser la biodiversité en toute convivialité : Apporter, donner, échanger ou tout simplement prendre des graines est possible depuis le mois mars à la Médiathèque.

Sous la houlette de Sylvie GAUTHIER, adjointe à la Culture soutenue par l'équipe culturelle, le premier étage de la médiathèque accueille les rayonnages de cette grainothèque simple et ouverte à tous. Les semences proposées sont non hybrides et favorisent la biodiversité. Un catalogue d'environ 300 variétés de graines, disponible sur le site de la médiathèque fournit une description complète des graines avec tous les conseils de plantation.
Chaque adhérent peut ainsi repartir avec de quoi fleurir son jardin, son balcon, remplir son potager et avec le plein de conseils pour les planter !

L'équipe de la médiathèque municipale en partenariat avec le « Potager de l'Usine » vous invite également à participer à de nombreuses manifestations festives sur le thème du partage et de la nature. Tout au long des prochaines semaines, des animations et ateliers adultes ou enfants (mini-serre, bombes à graines, jeux de découvertes, conférences sur les plantes) seront proposés pour petits et grands.

Renseignements :
Médiathèque - T. 04 94 01 93 20

Calendrier culturel

Sous réserve du contexte sanitaire

Samedi 12 Juin 2021
1er Tremplin Musical de Cavalaire « Jazz et Musiques improvisées »
Esplanade Ste-Estelle de 19h à 21h

Lundi 21 Juin 2021
Fête de la musique : Concerts à Cavalaire
En ville

Contacts :
Médiathèque :
04 94 01 93 20
Office Municipal de la Culture :
04 94 64 00 96
Gare : 04 94 00 48 11
Esp. Archéo : 04 94 01 92 18

La rencontre d'une artiste et d'une ville

EXPOSITION : WALL STREET PROJECT par la photographe Sylvie BARCO
7 Juin - 12 Septembre 2021

La photographe Sylvie Barco exposera ses œuvres à Cavalaire dans un lieu historique : la Gare Inside et Outside. La rencontre entre l'artiste qui photographie les murs des villes et Cavalaire s'impose comme une évidence.

Sylvie Barco a découvert Cavalaire il y a près de 10 ans, une mixité parfaite à ses yeux entre une ville et un paysage de mer. Inspirée par ce lieu et par l'énergie de cette ville « *car il se passe toujours quelque chose à Cavalaire* ».
Investir la gare avec de l'art urbain, apporter à un public une dimension artistique sur le M.U.R. et ses traces, devient alors une certitude.

Découvrez les oeuvres de l'artiste à l'ancienne gare de Cavalaire et à la médiathèque du 7 juin au 12 septembre 2021.

LES CLEFS DU BUDGET 2021

LES ÉLUS DÉLÉGUÉS À LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET À L'OPTIMISATION DES FINANCES COMMUNALES

M-C. HUCK
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉ

P. BURNER
CONSEILLER ATTACHÉ

B. SALINI
CONSEILLER ATTACHÉ

Qu'est ce qu'un budget ?

LE BUDGET 2021 DE LA VILLE A ÉTÉ VOTÉ LE 8 AVRIL 2021 PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. COMMENT A ÉTÉ ORIENTÉ CE BUDGET ? DANS QUEL CONTEXTE LOCAL ET NATIONAL S'INSCRIT-IL ? QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITÉ SUR LE LONG TERME ?
DÉCOUVREZ TOUTES LES EXPLICATIONS DANS CE PETIT GUIDE PÉDAGOGIQUE.

Le budget de toute commune est constitué de recettes et de dépenses. Chaque année le conseil municipal autorise un plafond de dépenses à ne pas dépasser et prévoit les recettes de la commune pour une année civile. Il doit obligatoirement être équilibré, à savoir que le montant des dépenses doit être égal à celui des recettes.

Les recettes

Les deux premières sources de recettes sont les impôts locaux et les financements de l'État

Les impôts locaux sont constitués de :

- **la taxe d'habitation** qui sera totalement supprimée à partir de 2023, pour les résidences principales

- **la taxe foncière** payée par les propriétaires des biens immobiliers

Ces impôts sont notamment calculés en fonction de la valeur estimée du loyer des habitations et d'un taux défini par la commune, encadrés par l'État

Le financement de l'état

À ces recettes fiscales s'ajoute un **financement de l'État**. Autrefois, c'était l'État qui gérait les crèches ou la construction des écoles primaires et maternelles par exemple. Depuis la reprise de cette compétence par les communes, l'État verse des dotations à ces dernières pour compenser les dépenses effectuées.

Les autres recettes

Il existe aussi **d'autres recettes** comme par exemple les services facturés aux administrés pour les prestations rendues (inscription à la cantine, la garde des enfants ou le stationnement payant), les redevances des délégations de services publics, droits de mutation, de même que les redevances versées par les occupants du domaine public (terrasses).

Les dépenses

Coté dépenses, Il en existe 2 types : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

En fonctionnement, les dépenses sont dédiées par exemple aux charges d'entretien courant (bâtiments, voiries, éclairages, ...), à la crèche et aux accueils de loisirs, à l'action sociale, aux subventions aux associations...

Les dépenses en investissement sont dédiées quant à elles à l'amélioration des réseaux, à la modernisation de l'éclairage public et des voiries ou encore à la réalisation de nouveaux équipements.

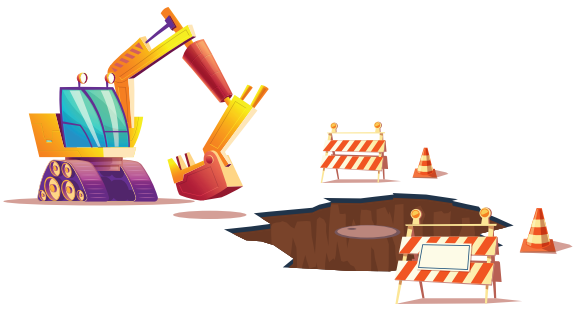

Le budget de Cavalaire

Le budget de Cavalaire est de 25 millions d'euros

Il est voté au plus tard le 15 avril de chaque année et est précédé d'un débat en Conseil municipal. (DOB) La commune adapte ainsi ses dépenses et ses recettes pour équilibrer son budget mais aussi pour investir.

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POSTE

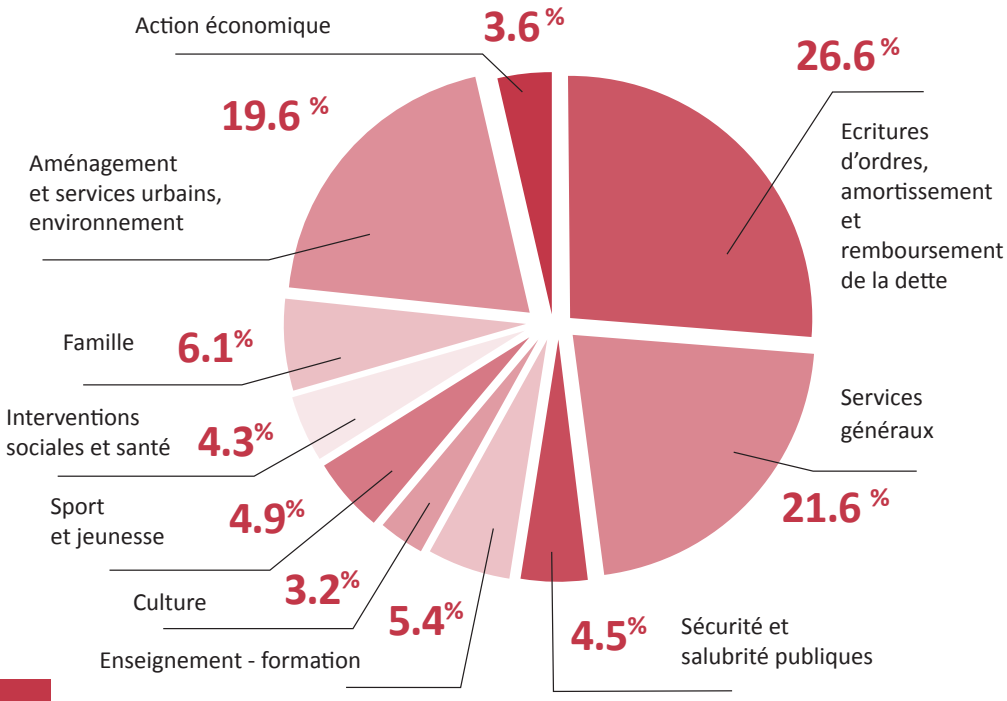

Le saviez-vous ?

Combien coûte véritablement un service communal ?

CRÈCHE

Coût horaire brut d'une place en crèche :

13,78 €

Tarif horaire moyen (en fonction du quotient familial) payé par les Cavalairois :

1,55 €

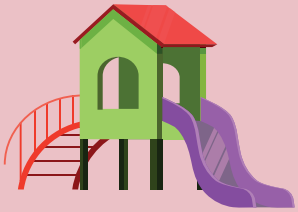

CENTRE DE LOISIRS

Coût d'une journée d'accueil :

40 €

Tarif par jour payé par les Cavalairois, (en fonction du quotient familial) :

de 4 à 21 €

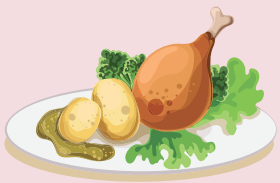

CANTINE SCOLAIRE

Coût d'un repas à la cantine scolaire

11,50 €

Tarif payé par les Cavalairois :

2,80 €

MÉDIATHÈQUE

Budget de fonctionnement/jour

1923 €

Tarif de la carte adhérent pour les Cavalairois / an

15 euros

Un contexte local et national difficile

Un budget maîtrisé ...

En 6 ans, le Maire et son Conseil municipal ont réussi à maintenir un budget équilibré et à réduire le taux d'endettement. Ainsi l'encours de la dette est passé de 18 millions en 2014 à 15 millions en 2020 soit une baisse de 17%. La dette par habitant a ainsi été ramenée de 2409 € à 1834 €.

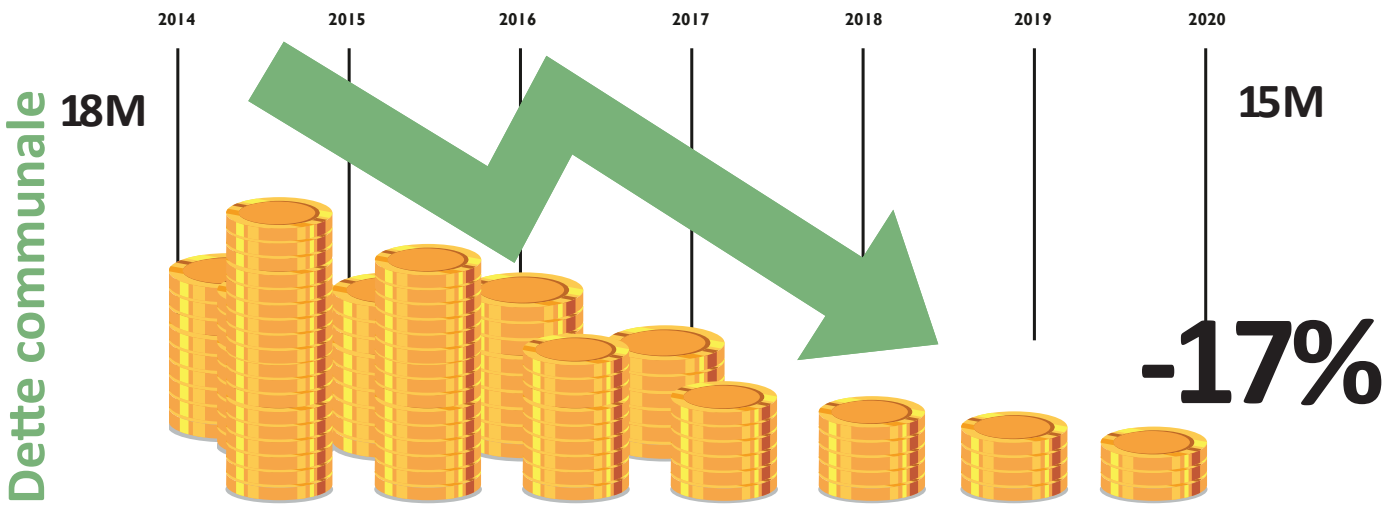

... malgré le désengagement de l'Etat

Parallèlement, l'Etat se désengage de plus en plus fortement depuis 2014. Ainsi, pour Cavalaire, ce sont 6,8 millions d'euros cumulés perdus depuis 7 ans que la commune a dû compenser.

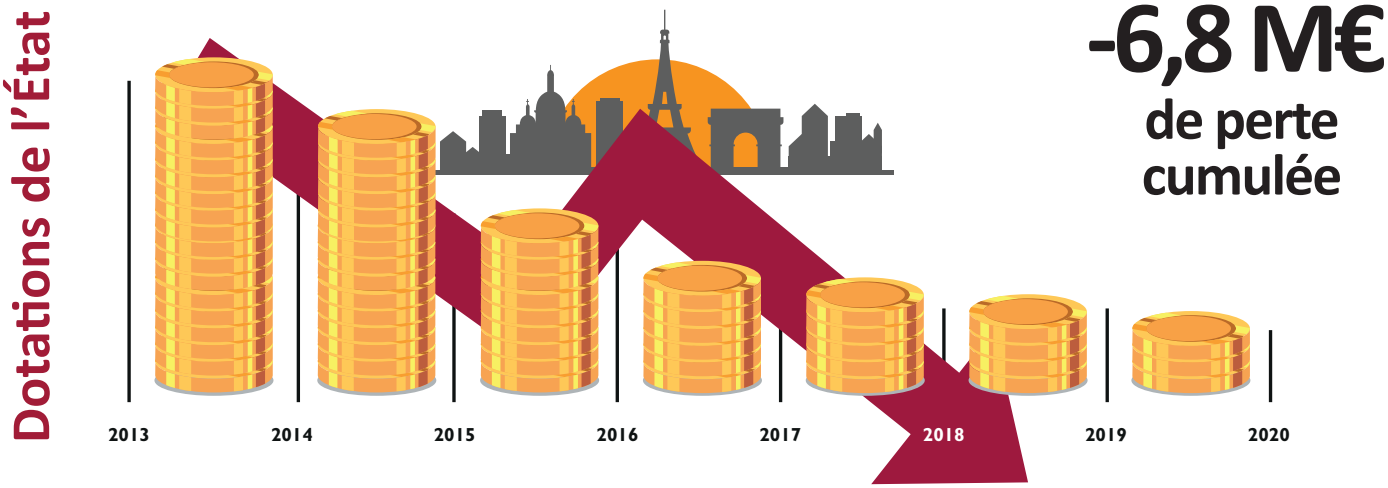

… la baisse d'autres recettes

Comme par exemple la baisse constante des recettes liées aux produits des jeux du casino. Depuis plusieurs années une baisse constante est observée.
La perte cumulée de cette recette est aujourd'hui de :

1,2 million d'euros
chaque année

… les dépenses imprévues

La Ville a dû également faire face à des dépenses imprévues. Par exemple, la tempête de 2019 a fortement endommagé notre littoral et nécessité

1, 13 million €

de travaux pour assurer la restauration du sentier du littoral.

… et la crise sanitaire 2020

En 2020, face à la crise de la COVID 19, la commune a accusé une perte de **870 000 €** liée à la baisse des recettes :

Par exemple :

- les taxes liées à la baisse des transactions immobilières **-178 000 €**
- les taxes sur les terrasses et les plages **-130 000 €**
- les produits des jeux du casino **-337 000 €**

Elle a dû aussi dépenser **200 000 €** afin d'équiper les soignants et ses administrés.

Soit une perte totale de **1, 07 million €**

Et demain ?

Les orientations pour l'année 2021

Retrouver une capacité d'autofinancement ...

Entre le désengagement de l'État, la baisse de certaines recettes locales, les dépenses imprévues (tempête de 2019) et la crise de la Covid, la municipalité s'est retrouvée contrainte de puiser dans son «matelas», mettant ainsi à mal sa capacité d'autofinancement.

Une situation qui ébranle quelque peu la mise en oeuvre de la politique d'investissement et la réalisation de nos projets structurants.

Pour résorber cette difficulté, plusieurs pistes ont été définies : la continuité de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et une hausse de la taxe foncière bâtie.

Maîtriser les dépenses de fonctionnement

Afin d'assurer le réajustement de sa politique budgétaire, la municipalité va maintenir ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement initiés en 2014. (voir graphique ci-dessous).

En 2020, nos dépenses réelles de fonctionnement ont enregistré une baisse de 2,69% par rapport à celles de 2019.

Cette maîtrise s'opère au niveau des charges à caractère général (carburants, fournitures, frais d'actes et contentieux ...) les charges financières, les charges du personnel et les autres charges de gestion.

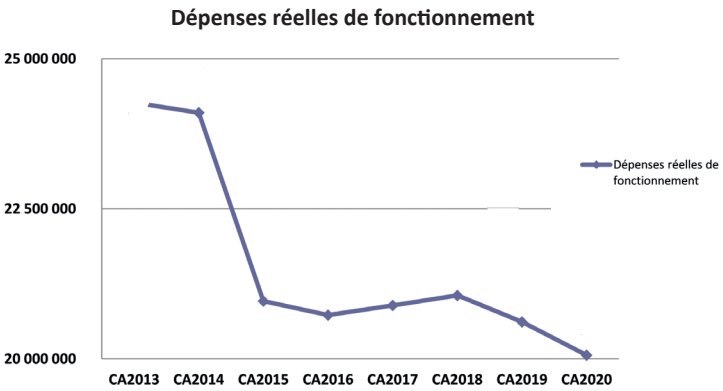

Une hausse de la taxe foncière bâtie

Afin de pouvoir dégager un autofinancement raisonnable de nos investissements 2021, une évolution du taux de la taxe foncière bâtie de **15%**, a été votée lors du Conseil municipal du 8 avril 2021.

Il s'agit d'une décision politique difficile mais parfaitement assumée compte tenu du contexte actuel.

A combien correspondra l'augmentation ?

La taxe foncière est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale. La moyenne de cette valeur est sur Cavalaire de 2216 €. Ainsi, l'augmentation moyenne de la taxe foncière correspond à 104€/an soit 9€ /mois.

104€/an soit 9€ /mois.

Le saviez-vous ?

La taxe foncière n'a pas été augmentée de façon durable depuis 2003

Ce n'est qu'en 2014 qu'une augmentation de la Taxe Foncière Bâtie (TFB) temporaire a été décidée, et ce afin de sortir du réseau d'alerte dans lequel la municipalité précédente s'était enlisée. Une fois l'équilibre budgétaire rétabli, la Ville a souhaité que le montant de la TFB revienne à son niveau initial. Un souhait quasiment exaucé à 0.30 % près. (voir graphique ci-dessous).

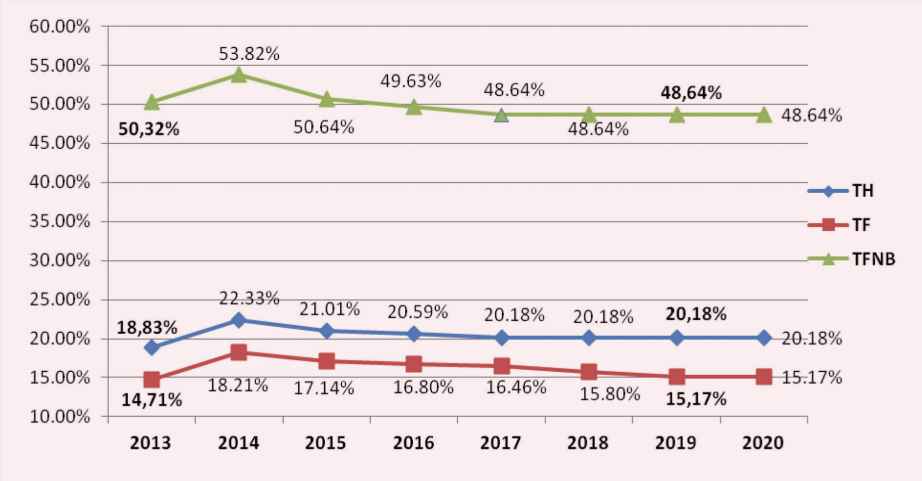

Ci-contre, l'évolution de la taxe foncière non bâtie, de la taxe d'habitation (qui sera complètement supprimée en 2023 pour les résidences principales) et de la taxe foncière bâtie

Construire l'avenir de notre territoire

Les orientations budgétaires définies par le Conseil municipal du 8 avril ont donc pour objectif principal de rétablir notre capacité d'autofinancement afin de :

1/ Maintenir un service de qualité et développer notre politique d'investissement

Permettre aux familles de profiter de tarifs avantageux que ce soit pour une place à la crèche, un repas à la cantine scolaire ou encore, une offre culturelle accessible à tous est une priorité pour la municipalité.

Il est également nécessaire de retrouver une marge de manœuvre essentielle à l'investissement ceci afin d'assurer l'entretien des voiries, la rénovation de nos écoles, l'amélioration de nos éclairages publics, etc.
A cette fin, les plans pluriannuels d'investissement concernant son patrimoine bâti, ses espaces verts et son parc informatique ont été également engagés.

2/ Assurer le développement de notre territoire grâce aux projets structurants

Toujours en terme d'investissement, la priorité reste la valorisation de notre territoire par le biais de nos projets structurants.

En premier lieu, la maison de la Nature dénommée l'Usine (construction qui sera vertueuse, BDM Or) marquera le début d'une politique environnementale forte en faveur des équipements publics communaux.

Ensuite le projet Coeur de ville, qui a pour ambition de redynamiser le quartier Jean Moulin - Henry Gros pour devenir un lieu de vie incontournable.

Ces investissements contribueront au développement de notre commune pour que cette dernière puisse tendre vers une attractivité à l'année et devenir un acteur majeur du dynamisme du golfe de Saint-Tropez.

L'USINE
Corniche des Maures

CAVALAIRE
COEUR DE VILLE

Focus sur
une entreprise cavalairoise

O² : entreprise d'aide à la personne

AVEC UNE LETTRE ET UN CHIFFRE COMME EMBLÈME MAIS UN CHAMP D'ACTIVITÉS TRÈS LARGE, O2 EXERCE UNE MISSION AUX MULTIPLES ASPECTS…

Créée en 1996 par Guillaume Richard, cette franchise s'est établie à Cavalaire le premier juillet 2013 à l'initiative de Jérôme Aubert, littéralement séduit par ce programme complet d'aide, de soutien et d'accompagnement des personnes à leur domicile.

Jérôme, quels sont les axes principaux d'action de O2 ?

Notre raison d'être c'est l'assistance grâce à nos trois métiers que sont la garde d'enfants, l'accompagnement des seniors en perte d'autonomie et l'entretien du domicile. Toutes ces prestations sont construites pour assurer un service sur mesure à notre clientèle et permettre à nos salariés de trouver un bien-être dans l'exécution de leurs missions : l'écoute permet d'évaluer et de répondre au mieux aux besoins de nos clients pour un service qui soit le plus satisfaisant. Nous les accompagnons aussi dans leurs démarches pour demander les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

L'équilibre que vous prônez se ressent effectivement sur l'ambiance au sein de votre entreprise ?

Il ne saurait en être autrement, la qualité de notre mission d'accompagnement dépend grandement de l'état d'esprit de nos salariés.

Vous évoquiez vos effectifs, quels sont-ils ?

Nous sommes 68 au sein de la structure avec autant de CDI… Tous nos salariés ont reçu et reçoivent régulièrement des formations conçues par O2, en utilisant des modules d'E-Learning qui entrent dans leurs heures de travail car la formation professionnelle est capitale dans l'acquisition et l'actualisation des compétences. J'ajouterai à cela que je suis par nature et par culture opposé à une hiérarchie pesante ou trop présente, je veille à ce que ça ne soit jamais le cas ici.

Une certification officielle atteste-t-elle de la qualité de vos prestations ?

Le Label NF Qualité passe au crible notre action tous les deux ans, c'est un référentiel exigeant qui détecte tout manquement et nous renouvelons avec succès notre agrément à chaque audit.

D'une manière plus personnelle, quel a été le déclencheur qui vous a poussé à créer O2 Cavalaire ?

J'ai un parcours atypique. Ingénieur de formation, j'ai été conseil en entreprise puis cadre de direction et DRH avant de passer deux années au Maroc et de ressentir l'envie d'un nouveau départ à 50 ans ! Au cours de ma carrière j'ai pu mesurer l'importance du facteur humain au contact de certains grands dirigeants qui en faisaient leur priorité… Je connaissais le créateur de la franchise O2 et le courant est vite passé entre nous. Ajoutez à cela que je pratiquais Cavalaire de longue date et vous avez là les ingrédients du nouveau départ que j'espérais.

Lors des premiers pas d'O2, vous avez reçu un soutien familial très efficace !

Absolument, ma femme qui est actuellement infirmière à la maison de retraite des Agapanthes à la Croix Valmer m'a apporté un soutien sans faille avec sa maîtrise des besoins et des attentes des seniors pendant nos trois premières années d'exercice. Son appui a été déterminant !

En conclusion, installée à l'immeuble Beau Rivage rue Pierre et Marie Curie, O2 se pose comme une solution d'accompagnement efficace et profondément humaine depuis la garde d'enfants jusqu'à l'assistance aux seniors, avec un rayon d'action qui couvre le golfe de Saint-Tropez. ■

Le club de Judo

avec Aude Simone ...

« TOMBÉE DANS LA MARMITE » À 6 ANS, AUDE SIMONE A NATURELLEMENT GRAVI LES ÉCHELONS DU JUDO PENDANT PLUS DE 10 ANS AVANT DE PRENDRE UNE PAUSE SPORTIVE ET DE FINALEMENT PASSER DE L'AUTRE CÔTÉ DU TATAMI. ATTIRÉE PAR LE BÉNÉVOLAT ET TOUJOURS PASSIONNÉE, ELLE VEILLE DÉSORMAIS À LA BONNE MARCHE DU CLUB DE JUDO CAVALAIROIS.

Aude, quand on débute une discipline à 6 ans, c'est la volonté des parents ?

Aude Simone : En partie seulement. J'ai baigné dans cette ambiance avec un papa judoka et j'ai eu la grande chance d'être initiée par Robert Lemoine, le papa de Frank l'actuel entraîneur. Les filles étaient rares dans la discipline et ma motivation a été décuplée. La discipline me plaisait et j'en ai gravi les échelons !

Au Judo, qui dit échelon dit ceinture ! Allons-y pour l'inventaire...

A.S : J'ai progressé jusqu'à la ceinture bleue à 17 ans, et j'ai terminé vice-championne du Var en 1988 ! J'adore l'esprit du judo, c'est une belle école et ce fut une période importante de ma vie.

On sent qu'une page se tourne après ce titre ?

A.S : Effectivement, j'ai vraiment tourné une page en embrassant des études de commerce, je me suis tournée vers d'autres horizons, je me suis lancée d'autres défis. Je vous l'avoue, je n'ai eu aucun regret après ce changement de cap.

Les années 2000 voient votre retour avec une autre casquette !

A.S : Absolument, mon papa Alfredo – Fred !- Simone était Président de l'association du Judo club cavalairois et j'ai pu lui apporter mon aide régulièrement, puis devenir secrétaire du club et en devenir la présidente il y a trois ans... C'est un juste retour des choses, j'ai démarré et progressé au sein d'une structure en tant que pratiquante et aujourd'hui je « renvoie l'ascenseur » en accompagnant les membres du club.

Le bénévolat est une sorte d'accomplissement pour vous ?

A.S : Un accomplissement parce que la mission est d'importance, nous avons eu jusqu'à 120 licenciés dans les années 2000 et même si aujourd'hui la jauge est réduite et les contraintes chronophages, les joies sont immenses et partagées avec l'esprit d'équipe qui nous anime.

En termes d'organisation, quelle est la teneur de votre proposition aux amateurs de judo ?

A.S : Nous proposons des entraînements de trois niveaux accordés aux différentes tranches d'âge : les 4-6 ans , les 7-14 et les ados-adultes : le cadre de nos cours est le complexe Ottavi où les tatamis sont à notre disposition les mercredis et vendredis de 17h00 à 20h30. Evidemment, la période de Covid a provisoirement réduit nos activités mais nous attendons avec impatience la fin de ces restrictions. Nous n'oublions pas de remercier la municipalité pour l'aide logistique qu'elle nous apporte avec la mise à disposition de la salle Ottavi. C'est un beau coup de pouce dont nous sommes reconnaissants et que nous essayons de rendre en ne demandant pas de subventions cette année pour le fonctionnement du Judo Club. C'est notre façon de participer à l'effort général.

Aujourd'hui la pratique sportive est au point mort, lequel de ses aspects vous fait le plus défaut ?

A.S : Voir les enfants s'entraîner et progresser, leur permettre de se dépenser et croyez-moi, les parents savent de quoi je parle ! Avec le judo, certains ont retrouvé chez leurs enfants un calme auquel ils ne croyaient plus et l'esprit d'équipe qu'ils découvrent les forme à la solidarité, au partage. Le judo est un bon pas vers l'école de la vie, c'est vraiment formateur d'apprendre sous les conseils d'un entraîneur, car la notion de respect est omniprésente !

Pour terminer, qu'est-ce qui vous émerveille à chaque fois dans le judo ?

A.S : Les petits enfants, leur regard et leur envie d'apprendre... ■

De gauche à droite : Franck Lemoine, l'entraîneur, Aude Simone, présidente et Fred Simone

... et son père Fred Simone

SI L'ON DEVAIT DÉFINIR FRED –ALFREDO- SIMONE EN QUELQUES MOTS, ON POURRAIT LE DÉCRIRE COMME UN HOMME DE CARACTÈRE DONT LE SOURIRE EST OMNIPRÉSENT, AVEC LES PIEDS BIEN SUR TERRE… SPORTIF, ORGANISATEUR, BÉNÉVOLE, IL A MARQUÉ DE SON EMPREINTE LA VILLE DE CAVALAIRE ET SES HABITANTS MAIS DANS TOUS LES CAS L'HOMME NE LAISSE PAS INDIFFÉRENT... SI L'ON ARRIVE À LE FAIRE PARLER DE LUI !

Fred, à Cavalaire vous avez l'image du judoka, précisez-nous tout ça !

Fred Simone : J'ai commencé tardivement la pratique du judo, à l'âge de 18 ans mais j'ai tout de suite adhéré à ce sport et à l'esprit de compétition !

Quel fut votre niveau pendant ces années de pratique ?

F.S : J'ai participé à de nombreuses compétitions régionales et départementales collectionnant quelques coupes et trophées tout comme ma fille Aude, et j'ai fini par passer de l'autre côté de la barrière en terminant président du club de judo cavalairois

.

Revenons sur ce club, ses origines !

F.S : Nous étions une bande de copains amateurs. C'est en 1976 que le club s'est structuré, en faisant notamment appel à Robert Lemoine au poste d'entraîneur. J'ai toujours beaucoup de plaisir à dire que c'est son fils Frank qui est à son poste aujourd'hui, c'est là une belle continuité pour le club. Roger Honnorat et Roger Martini, respectivement pompier et maçon tous deux en retraite, sont à l'origine de notre structure. Dans le cadre de nos entraînements , Pierre Simon nous avait offert une salle de l'hôtel des Bains puis nous avons rejoint les locaux de l'ancienne mairie au bâtiment Turquoise, avant de migrer dans la galerie commerciale de la rue Aubanel et le gymnase… Finalement, nous sommes depuis plusieurs années au complexe Ottavi.

Après 20 ans de pratique sportive, vous avez tourné la page ?

F.S : J'ai d'excellents souvenirs de cette époque mais il était temps de passer le témoin. Je vous avoue que la pédagogie éducative m'a passionné, c'est un volet indispensable de l'éducation qu'apprendre aux jeunes l'esprit de compétition, l'esprit d'équipe et la combativité dans le respect total des règles et de l'adversaire. Ce sont des repères essentiels pour les aider à construire leur avenir !

L'ancien président que vous êtes aurait-il un souhait, une envie en lien avec le judo ?

F.S : Là, vous me tendez la perche ! C'est vrai que c'est un sujet qui me tient à cœur, magnifique mais peut-être utopique. Je milite pour la gratuité de la pratique sportive, ça éviterait la sélection qui se fait par le montant des cotisations, des équipements et de la pratique en général. Le sport deviendrait alors un moyen d'éducation à la portée de tous !

Quel conseil donneriez-vous à un jeune pratiquant ?

F.S : « Faut y aller à fond !!! » Le judo est une école de la vie, un apprentissage, du respect. Il impose la notion d'équipe.

Pour terminer, votre carrière de bénévole au sein du club de Judo Cavalairois vous a valu une belle reconnaissance qui ne s'est pas arrêtée à Cavalaire, donnez-nous quelques détails !

F.S : C'est vrai, en 2002 j'ai reçu une médaille décernée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sport pour mes 25 ans de bénévolat dans l'organisation et la pratique du judo, soulignant combien le bénévolat est fragile, rare et précieux aujourd'hui. Je « tire mon chapeau » à tous et à toutes celles et ceux qui oeuvrent dans ce sens avec toujours si peu de moyens. ■

Travaux récem

Travaux d'assainissement : renouvellement des canalisations des eaux usées rues Pierre et Marie Curie et Aubanel.

Travaux d'assainissement : renouvellement des canalisations des eaux usées rue Roumanille

Travaux de Voirie : réfection des enrobés de la rue Pierre et Marie Curie

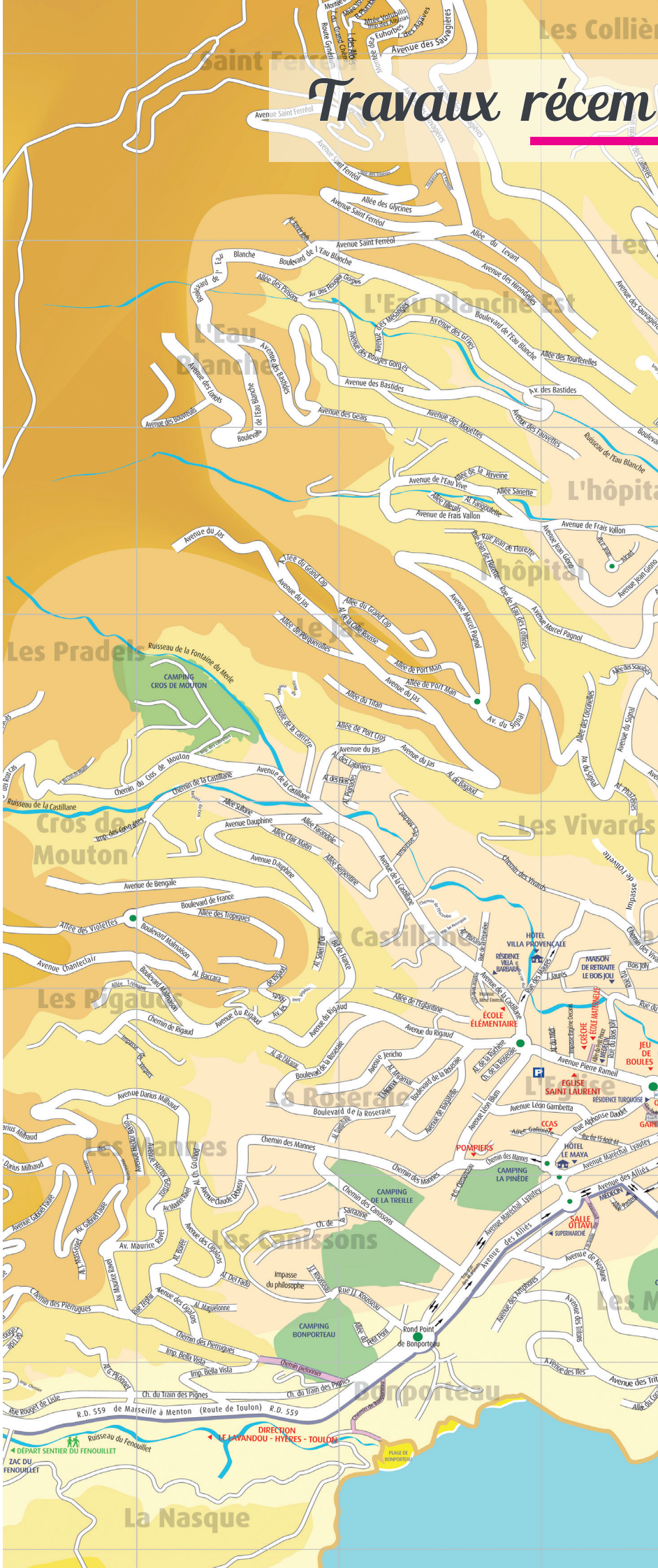

ment réalisés

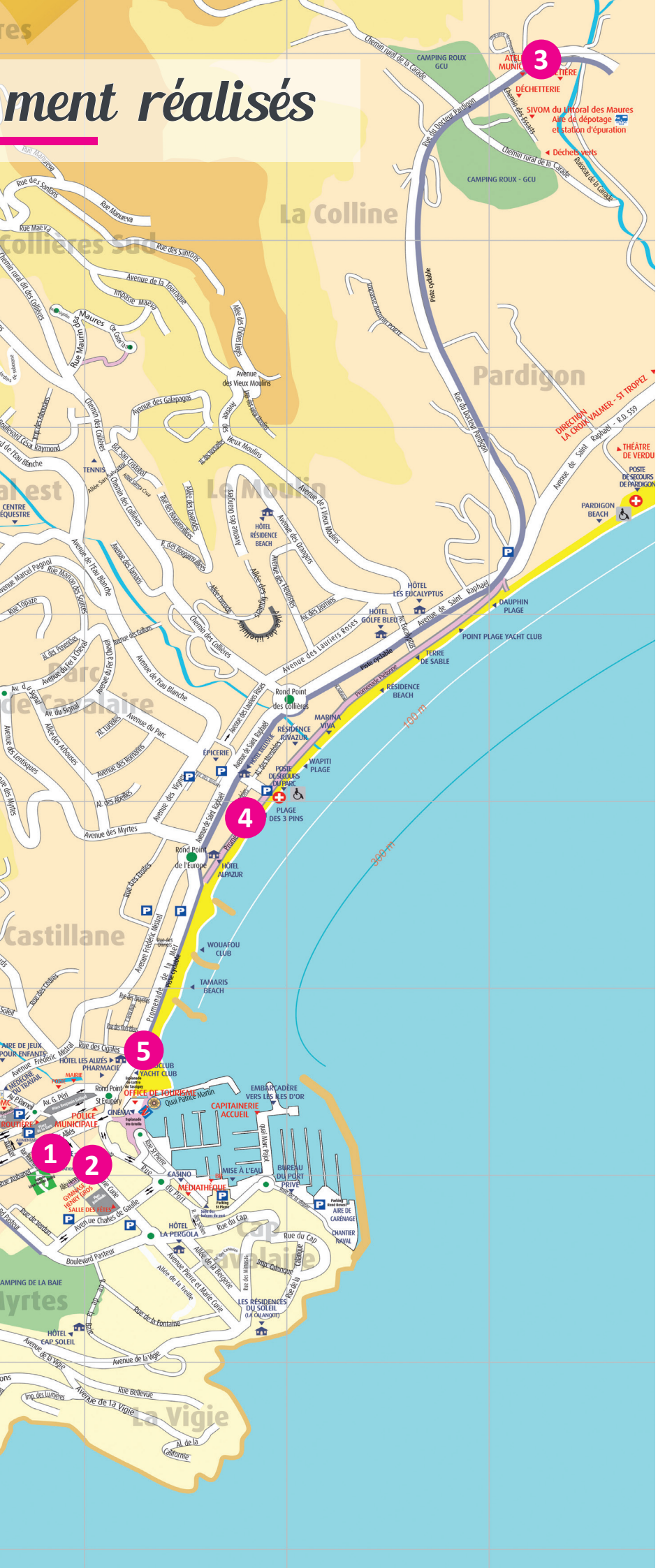

Jardin du souvenir : reprise des murs avec application de crépi, reprise du réceptacle prévu pour les cendres et réalisation d'un puits provençal

Sécurisation de la voie CP : installation de ganivelles sur le sentier du littoral.

Préparation des plages : préparation de la saison estivale en prélevant du sable pour reprofiler les plages.

le Groupe Minoritaire a décidé de ne pas communiquer dans le présent magazine municipal d'information

Affaires générales

Service des élections

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DOIVENT SE DÉROULER LES 13 JUIN ET 20 JUIN 2021. DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE : VENDREDI 7 MAI 2021.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer à ces scrutins peuvent se faire en vous présentant à la Mairie, service des Affaires Générales et de la Réglementation ou en ligne sur le site **service-public.fr** Afin de mettre à jour régulièrement la liste électorale, nous vous demandons de bien vouloir signaler tout changement de domicile dans la commune et ou complément d'adresse, à la Mairie, auprès du service des Affaires générales et de la Réglementation.

Citoyenneté : le recensement militaire

LE RECENSEMENT MILITAIRE DEPUIS LE 1ER JANVIER 1999 CONCERNE LES FILLES ET LES GARCONS DÈS L'ÂGE DE 16 ANS. PETIT RAPPEL DES DÉMARCHES À SUIVRE.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie, service des Affaires générales et de la Réglementation. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se présenter à la Mairie munis des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents

Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française. Cette démarche peut également se faire en ligne sur le site : **www.service-public.fr.** Une attestation de recensement sera remise au jeune demandeur.

Cette attestation (ou sa photocopie) est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD), mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique).
Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée.
Les personnes de plus de 25 ans sollicitant un justificatif de non obligation de recensement doivent prendre contact avec le bureau du service national ci-dessous :

Centre du Service National de Nice – Caserne Filley – 2 rue Sincaire – 06300 NICE
Mail : csn-nice.jdc.fct@intradef.gouv.fr

LE CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE NICE vous conseille de le contacter en créant votre compte personnel sur le site **www.majdc.fr** afin de mettre à jour votre dossier, vous informer ou télécharger certains documents.

LA COMCOM AU PETIT SOIN POUR SES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE

DANS LE CADRE DE SON SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE QUI ÉTABLIT UN PROGRAMME DE TRAVAUX PRIORITAIRES POUR LE MAINTIEN EN BON ÉTAT DU RÉSEAU, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACHÈVE ACTUELLEMENT LA RÉHABILITATION DE DEUX RÉSERVOIRS : CELUI DE GIGARO À LA CROIX VALMER (CONSTRUIT EN 1976 ET D'UNE CAPACITÉ DE 300 M3) ET CELUI DE THALASSA À CAVALAIRE (CONSTRUIT EN 1980 ET D'UNE CAPACITÉ DE 1000 M3).

La remise en service de ces deux réservoirs est prévue pour la mi-mars, avant le démarrage de la saison touristique, quand les besoins en eau potable seront plus importants. Les réservoirs sont des équipements essentiels qui contribuent à améliorer et sécuriser les conditions de distribution de l'eau. Ils permettent de faire face à des pics de consommation. C'est aussi une réserve qui garantit l'autonomie en cas d'incident sur le réseau d'eau potable.

D'une durée de vie moyenne de 50 ans, ces équipements font l'objet d'une surveillance régulière pour vérifier l'intégrité de leur structure et leur étanchéité. Au total, ce sont trois réservoirs qui ont fait l'objet de travaux ces dernières années, pour un montant total de 850 000 euros hors taxes (celui de La Croix – construit en 1968 et d'une capacité de 2000 m3 – ayant été restauré en 2019).

En parallèle, la Communauté de communes mène un programme de travaux pour doter le golfe de Saint-Tropez de nouveaux équipements. Ainsi, un « super réservoir » de 5000 m3 va être construit sur la commune de Cogolin, afin d'améliorer la distribution d'eau potable sur tout l'est du territoire (notamment vers l'hôpital de Gassin). D'un montant total de près de deux millions d'euros hors taxes, les travaux doivent débuter en avril 2021 pour une durée de 10 mois. La mise en service est prévue au printemps 2022.

Pour plus d'information :
contacteau@cc-golfedesainttropez.fr

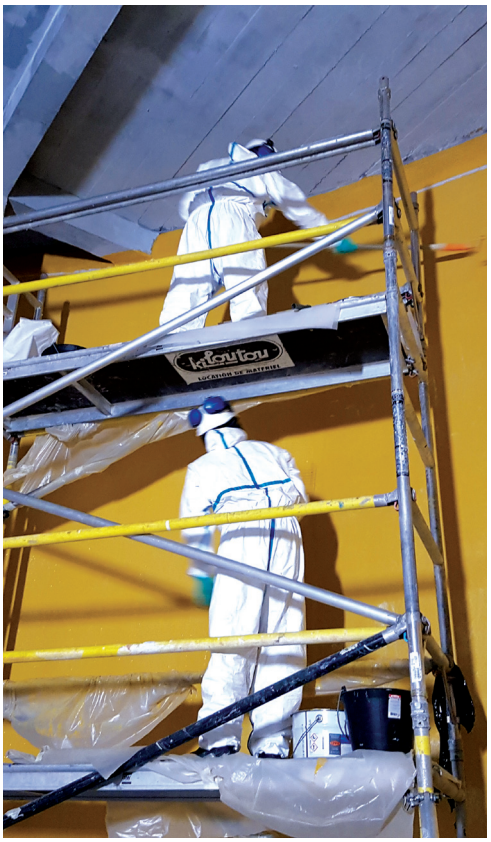

Carnet du trimestre

Naissances

02/01 Mona LECONTE
13/01 Manon BRUNO
14/01 Isaac CHOQUIN
15/01 Matei BURLACU
20/01 Myke LEVEUGLE
04/02 Adem BEN BAHLOULI
12/02 Jean-Edouard de CESAR
19/02 Lyson GUILBOT-MUNOS
28/02 Dalil LAHMID
11/03 Giulian CHIATTELLA
15/03 Martin LATTUGONI
15/03 Achilles ROQUE DA GRAÇA
15/03 Thomas ROQUE DA GRAÇA
28/03 Louka MANGIN

Mariages

03/04 Clément WILLOT et Olivia GUILBERT

Décès

03/01 Tomasz WITEK
09/01 Marc MACHTOU
10/01 Jonas GUEDJ
14/01 Frank SANDMEIER
15/01 Nelly DEMAY veuve DAVID
16/01 Irène PARENT veuve ALLAG
14/01 Arlette JOURNAUD épouse TRANCHAND
14/01 Alphonsine FARDIN veuve PIERRE
19/01 Michail VENTOURAS
22/01 Isabelle FARGETTE
29/01 Denise GARCIA veuve MUNOS
22/01 Odette MANDIN veuve PHOCION
28/01 Claude BOURGEOIS
04/02 Christian GILLES
05/02 Christian MADANI
05/02 Jean MATHIEU
18/02 Claudine BOUTILLIER veuve GALLIEN
22/02 Aldo AMBROGIO
24/02 Robert NOUBLANCHE
24/02 Jacqueline ROBIN
16/02 Meriem SALHI épouse BENSEDGUA
20/02 Milka BABIC épouse BASTIAN
22/02 Patrick RIVIERE
18/02 Bruno FRÉNOY
10/03 Jeannine QUERCIA
05/03 Jacek OLSZEWSKI
06/03 Gisèle MONTIGNY veuve PREVOT
15/03 Christiane TOUL veuve HERNANDEZ
11/03 Andrée TRUFFERT épouse ANDRÉ
14/03 Claudine DEVILLARD
16/03 Michèle THIEULIN
16/03 Pierre TOUZÉ
26/03 Odette CHANET épouse KLEINDIENST
26/03 Ginette ROUILLEC veuve JAEGER
17/03 Claude HAZARD
19/03 Francis LALUE
26/03 Renée BOUVET épouse MASQUELIER
28/03 Jean-Luc ANDRE
28/03 Roland RANCELLY

A savoir

Rappel sur la périodicité de la collecte des déchets : Pour plus de détails venez récupérer le dépliant accessible à l'accueil de la mairie ou contactez les ambassadrices du tri au : **04 94 96 06 68** ou par mail : **contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr**

CENTRE-VILLE

ORDURES MÉNAGÈRES

Toute l'année
Tous les jours à partir de 5h

RECYCLABLES

Novembre à mars	Avril à octobre
Lundi, mercredi et vendredi à partir de 5h	Lundi au samedi à partir de 5h

VERRE

Novembre à mars	Avril à octobre
Mardi à partir de 8h	Mardi, jeudi et samedi à partir de 8h

Collecte en porte-à-porte UNIQUEMENT pour les professionnels et les copropriétés

SECTEUR 1

ORDURES MÉNAGÈRES

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mardi et samedi à partir de 5h	Mardi, jeudi, samedi à partir de 5h	Lundi au samedi à partir de 5h

RECYCLABLES

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi, mercredi et vendredi à partir de 5h

VERRE

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mardi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h

Collecte en porte-à-porte UNIQUEMENT pour les professionnels et les copropriétés

SECTEUR 2

ORDURES MÉNAGÈRES

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 19h

RECYCLABLES

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mercredi à partir de 5h	Mardi et samedi à partir de 5h	Mardi et samedi à partir de 5h

VERRE

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Semaines impaires jeudi à partir de 8h	Jeudi à partir de 8h	Jeudi à partir de 8h

Collecte en porte-à-porte UNIQUEMENT pour les professionnels et les copropriétés

Les recettes du Maire

Si vous suivez l'actualité du Maire sur les réseaux sociaux, vous avez sûrement pu découvrir en photos ses petits délices culinaires qu'il partage régulièrement. Pour « Cavalaire le Mag », il a accepté de nous dévoiler le secret de ses plats hauts en couleurs.

Asperges sauvages à ma façon

Pour réaliser « Les asperges sauvages à ma façon » :

Au départ, un bouquet d'asperges sauvages que vous aurez ramassé dans nos belles collines !

Prenez vos asperges une par une en ne conservant que la partie tendre que vous briserez en petits morceaux de 2 centimètres (pas plus).

Jetez-les dans une poêle d'une vingtaine de centimètres avec un peu de beurre et d'huile d'olive afin de les faire revenir

Une fois légèrement dorées, cassez 6 œufs dessus, que vous allez faire cuire doucement afin que seul le blanc saisisse et que le jaune reste bien liquide. Au dernier moment, sel et poivre et venez déposer 4 belles feuilles de basilic en décoration.

Il ne vous reste plus qu'à déguster rapidement et bien chaud, accompagné d'une bonne tranche de pain grillé et de beurre demi-sel.

Bonne dégustation !

Philippe

MAIRES&CITOYENS

Communiquez en direct avec votre maire Philippe LEONELLI sur MairesetCitoyens.fr ou sur l'application Maire et Citoyens

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

www.mairesetcitoyens.fr

0 892 432 404 (0.40€/min) info@mairesetcitoyens.fr

MairesetCitoyens.fr est un service édité par FLOREO SERVICES - RCS NICE 478 291 081 - SAS au capital de 810 000€ - 34 Avenue de la Liberté - 06360 EZE